

En amphi de droit, Twitter remplace la main levée



Des professeurs invitent leurs étudiants à poser des questions via le réseau social pour rendre leurs cours interactifs

Lorsque les étudiants en troisième année de licence à Paris-I-Panthéon-Sorbonne ont reçu ce mail début septembre 2015 de Bruno Dondero, leur professeur de droits des sociétés : "*#uUP1L3Sociétés1 Lundi : l'affectio societatis et la société, soumise au droit des contrats : twitez vos questions dès 9 h 30 #AmphiTweet*", il y a d'abord eu une phase de surprise puis d'enthousiasme. "*On s'est vite pris au jeu*", confie Diane Didi, étudiante en L3. Même réaction à l'université d'Angers, où Antony Taillefait, professeur de finances publiques, a introduit Twitter dans ses cours il y a trois ans. "*On a trouvé l'initiative très novatrice et presque étrange, car ce n'est pas trop le genre de la fac de droit d'innover*", déclare Alexandre Thuau, étudiant en L2.

Boîtiers électroniques, quiz, pédagogie inversée, liens vers des vidéos... Les amphis poursuivent leur révolution. Les innovations se multiplient non seulement dans les établissements mais aussi dans les disciplines. Et désormais dans les amphis de droit. A Paris-I-Panthéon-Sorbonne, à Caen, à Angers ou encore à Toulouse-I-Capitole, des professeurs ont décidé d'utiliser le réseau social Twitter dans leur cours.

Objectif de cette nouvelle innovation ? En finir avec le professeur qui "dicte" et l'étudiant qui "gratte" ; rendre les cours plus interactifs ; créer de la proximité entre le professeur et ses étudiants ou en tout cas réduire le fossé existant ; transformer l'élève de consommateur à acteur de sa formation. Demandez à

n'importe quel étudiant en droit pourquoi il ne pose pas de question pendant le cours, il vous répondra invariablement : *" Premièrement, parce qu'il faut oser lever le doigt devant 400 personnes. Deuxièmement, parce que les professeurs nous font bien comprendre dès la première année que l'on n'est plus au lycée... "" Nos professeurs sont très bons, mais nous avons du mal à communiquer avec eux "*, confirme Jérémy, étudiant à l'université d'Angers – qui a préféré garder l'anonymat.

" Quand je regarde mes étudiants, je les vois face à trois écrans, celui qui est derrière moi, leur ordinateur et leur smartphone. Il faut que je capte leur attention ", reconnaît Antony Taillefait. Quant aux questions, certains viennent en poser après les cours mais la réponse du professeur ne profite pas à tout le monde. *" Le seul moment interactif, c'est les TD, qui ne sont pas menés par les professeurs. Résultat, c'est paradoxal mais je ne peux jamais échanger avec mes étudiants "*, explique-t-il.

Bruno Dondero a bien rodé son rituel. Il annonce le thème du cours sur Twitter, envoie des liens vidéo à consulter, propose à ses étudiants de poser des questions via Twitter pendant le cours, répond en direct de vive voix et leur suggère de poursuivre ces échanges sur Facebook en différé.

A Angers, un compte générique a été spécialement créé afin non seulement que les étudiants ne soient pas obligés de créer leur propre compte mais aussi pour préserver l'anonymat et permettre ainsi aux plus timides de poser des questions. Le fil Twitter s'affiche sur le tableau, les questions sont précédées du même code (@L2Droit) : *" Pouvez-vous m'expliquer ce qu'est la débudgétisation ? " " Pouvez-vous définir le terme LIDES ? "*

Un enrichissement pédagogique

Dans les autres universités, le professeur voit s'afficher sur son smartphone la question. Il y répond immédiatement ou attend le meilleur moment. *" J'y réponds quand je veux. Je sélectionne les questions mais c'est moi le patron ! En fait, je me sers de Twitter aussi comme un outil de déconcentration-reconcentration. Je sélectionne les questions. C'est au professeur de maintenir le contrôle. C'est moi le patron de Twitter ! "*, explique Grégory Kalfèche, professeur de droit public à Toulouse-I-Capitole, qui utilise le réseau social depuis septembre 2015 dans son cours de droit administratif pour ses 400 étudiants de L2 et en master 1 pour ses 200 étudiants en droit des contrats.

Evidemment, il y a eu une petite phase de rodage. Quelques petits messages sans rapport avec le cours (*" Elle est super votre cravate aujourd'hui, monsieur "*). Puis des questions sérieuses. Sur une séance d'amphi, soit entre deux et trois heures de cours, une petite dizaine de questions surgit. Mais c'est déjà ça ! *" Plus la matière est sociétale, plus il y a des réactions. Certains de mes étudiants ont créé des comptes Twitter exprès pour pouvoir interagir. Ça a vraiment libéré la parole "*, reconnaît Jean-Christophe Pagnucco, professeur de droit des sociétés à l'université de Caen, qui a utilisé Twitter dans la foulée de Bruno Dondero.

Les étudiants, eux, en redemandent. *" Dès que je vois un point qui nécessite une précision, que ce soit sur un élément du cours ou sur un détail de jurisprudence, ou si j'ai envie que le professeur nous expose sa réflexion, je pose une question "*, dit Diane Didi. Pour les professeurs, l'expérience est plus que positive. *" Twitter m'a rendu plus accessible et j'ai encore plus de questions à l'intercours "*, confie Antony Taillefait. Tous reconnaissent que *" - leurs - étudiants sont plus concentrés "*.

Au-delà, Twitter permet de dialoguer d'un amphi à l'autre et devient un instrument d'enrichissement pédagogique. *" Je me suis servi des questions posées par les étudiants de Jean-Christophe Pagnucco - son collègue à Caen - pour enrichir mon cours "*, indique Bruno Dondero. Et il a même transféré à ses étudiants quelques-unes des questions les plus pertinentes posées par leurs homologues des autres universités.

Las ! Leur enthousiasme n'a pas encore fait beaucoup d'émules. Au mieux, ces " nouveaux " pédagogues sont snobés par leurs collègues. Au pire, on leur fait comprendre que tout ceci n'est que gadget. *" Pour certains professeurs, le caractère très traditionnel de l'enseignement du droit est un gage de qualité "*, reconnaît Bruno Dondero.

Nathalie Brafman

© Le Monde

◀ **article précédent**
Mayotte, un archipel à la dérive...

article suivant ▶
Le bachelor séduit les étudiants.....